



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2025

Tenu le mardi 25 février 2025 à 18h30 en ligne



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Sabrina Grenier FSE
Simon Rodrigue Ngos FSE
Jeff René ÉSEI
Alexia Falle Sciences infirmières
Giresse Mpey Llimi Sciences sociales
Dylan Musiol Médecine
Marion Wilkens Carine Assogba Droit
Anna Maïmouna Sohima KONE..... Sciences de l'administration
Jana Plourde Sciences de l'administration

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Mohamed Ali Ouattara Danhin Président (intérim)
Mohamed Ali Ouattara Danhin Coordination aux affaires financière
Nicolas Noah Bissemi Coordination aux affaires institutionnelles*
(Contrat de service)
Mutombo-Joanna Mbuya Coordination à la recherche*
Salimatou-Ismael Tounkara Coordination aux affaires internes et associatives*
Linda Wong Coordination aux affaires externes*

* Membre sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

SONT PRÉSENT.E.S LES OBSERVATEURS – TRICES SUIVANTES :

Angélique Rouvière Directrice de la Chaire publique

SONT ABSENT.E.S LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Cynthia Mbuya Médecine
Patrick Blondin Tsafack..... Pharmacie
Zoumana Cheick Béréte Pharmacie
Alphonse Sowanou Sciences infirmières
Mouhamadou-Khaly Fall Communication
Corneille Caorelle Amougou Communication
Anne-Dominique D'Almeida FSE
Dalal Loualid Économie

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicolas Noah Bissemi constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h55.

2. NOMINATIONS DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Que Xavier-Philippe Légaré agisse à titre de président d'assemblée et que Linda Wong agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Proposée par : Sabrina Grenier

Appuyée par : Jeff René

Proposition adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Il demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution n°2

Que soit adopté l'ordre du jour.

Proposée par : Alexia Falle

Appuyée par : Marion Wilkens Carine Assogba

Mohamed Ali Ouattara Danhin propose l'ajout d'un point 5.2 : suivi par rapport au contact de Mélanie Poulin (l'adjointe administrative) par le comité RH.

Le point est ajouté à l'ordre du jour, appuyé par Anna Maïmouna Sohima KONE.

Mohamed Ali Ouattara Danhin propose l'ajout d'un point 7.1 : production des états financiers.

Le point est ajouté à l'ordre du jour, appuyé par Giresse Mpey Llimi.

L'ordre du jour amandé est adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté va comme suit :

ORDRE DU JOUR

18H30

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 janvier 2025
5. Ressources humaines
 - 5.1 Adoption du personnel électoral
 - 5.2 Mélanie Poulin : suivi par le RH
6. Affaires Internes et institutionnelles
 - 6.1 Plan d'action 2024-2025 et fin de mandat
 - 6.2 Organisation des élections générales 2025-2026
7. Affaires Financières
 - 7.1 Budget organisation de la 6^e journée interdisciplinaire de la recherche
 - 7.2 Bourse Présidence AELIÉS par Intérim
 - 7.3 Production des états financiers
8. Chaire publique
9. Comités, Commissions et conseils
10. Café Fou AELIÉS
11. Varias
12. Date du prochaine CA
13. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 27 JANVIER 2025

Résolution n°3

Que soit adopté le procès-verbal du CA du 27 janvier 2025

Proposée par : Jeff René

Appuyée par : Marion Wilkens Carine Assogba

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1 Adoption du personnel électoral

Prise de parole : Nicolas Noah Bissemi

Le recrutement d'un scrutateur électoral, membre de l'AELIÉS, a posé un défi. Malgré plusieurs demandes, aucune réponse n'a été obtenue. Toutefois, Sabrina Grenier a manifesté son intérêt pour occuper ce poste en tant que membre du CA de l'AELIÉS.

Concernant la présidence des élections, le recrutement a été effectué et Lilyane Djoulde, d'origine nigérienne, a été sélectionnée. Son CV a été transmis sur Basecamp. Parmi ses atouts figurent sa familiarité avec les procédures électorales ainsi que son expérience en tant que déléguée syndicale. En termes de compétence et de maîtrise des enjeux électoraux, elle représente une candidate qualifiée. De plus, elle était la seule disponible pour cet événement, les anciens présidents ne pouvant se rendre disponibles.

Jeff René a demandé une présentation plus détaillée de la candidature de Mme Djoulde. Nicolas Noah Bissemi accepte sa requête et précise que cette dernière est doctorante en relations industrielles à l'Université Laval et possède une solide expérience en implication étudiante et syndicale, notamment :

- Membre du comité de négociation de la convention collective du STEP pour les postdoctorants ;
- Membre du comité de négociation pour les auxiliaires d'enseignement ;
- Organisatrice des retraites de rédaction pour les étudiants aux cycles supérieurs ;
- Arbitre sur divers comités (ex. santé et sécurité pour les étudiants travailleurs) ;
- Membre exécutif de son association étudiante.

Jeff René a souligné l'importance d'obtenir davantage d'informations sur cette candidature, estimant que la présidence des élections exige une compréhension approfondie des enjeux, ainsi que la capacité de défendre le dossier devant le CA lorsque nécessaire.

Nicolas Noah Bissemi a ajouté que le coordonnateur institutionnel sera chargé de la formation de Mme Djoulde pour ce poste. Il a tenu à rassurer les membres en s'engageant à assurer un accompagnement adéquat afin que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Adoption en bloc des propositions 4 et 5

Résolution n°4

Que soit entérinée Lilyane Djoulde comme présidente des élections générale 2025 de l'AELIÉS

Résolution n°5

Que soit entérinée Sabrina Grenier comme scrutatrice des élections générales 2025 de l'AELIÉS

Proposée par : Giresse Mpey Llimi

Appuyée par : Alexia Falle

Pas de demande de vote

Propositions 4 et 5 adoptées à l'unanimité

5.2 Suivi du contact avec Mélanie Poulin par le RH

Prise de parole : Mohamed Ali Ouattara Danhin

Le 17 janvier 2025, Mme Mélanie Poulin a informé la présidence par courriel qu'elle serait en arrêt de travail jusqu'au 30 avril 2025.

À la suite de la démission du président sortant, Steeve Jérômet Lebrun Mayoulou, le comité RH a pris contact avec Mme Poulin pour savoir si elle pouvait envisager un retour anticipé avant la fin de son arrêt maladie. En réponse, Mme Poulin a exprimé des préoccupations liées à ses conditions de travail, soulignant que celles-ci pourraient nuire à sa santé mentale, la principale raison de son arrêt.

N'ayant pas reçu de retour à son message, Mme Poulin a relancé Mohamed Ali Ouattara Danhin pour obtenir des précisions sur l'évolution de la situation.

Jeff René a précisé que le comité RH avait envoyé plusieurs courriels à Mme Poulin lui proposant un retour anticipé avec des conditions de travail améliorées. Mme Poulin a répondu deux semaines plus tard, indiquant qu'après mûre réflexion, elle préférerait respecter la durée de son arrêt prescrit par son médecin.

Il a également expliqué que l'absence de réponse immédiate du comité RH s'explique par l'analyse en cours des lois québécoises sur les congés maladie, notamment en ce qui

concerne leur durée. Mme Poulin a initialement pris deux semaines d'arrêt, puis un mois, avant de prolonger à deux mois et finalement jusqu'au 30 avril 2025.

Simon Rodrigue Ngos a ajouté une préoccupation concernant le maintien du salaire de Mme Poulin pendant son arrêt. Après consultation des règlements de l'AELIÉS, il apparaît que les procédures à ce sujet restent floues. Une vérification est en cours et devrait être finalisée cette semaine, après quoi le comité RH informera le conseil d'administration et la présidence des conclusions et des ajustements nécessaires. Toutefois, le comité RH est d'avis que Mme Poulin devrait reprendre ses fonctions dès que possible.

Jeff René soulève la difficulté pour le comité RH d'obtenir la collaboration des employés de l'AELIÉS pour organiser des rencontres. Malgré les accommodements proposés, certains demeurent indisponibles, compliquant ainsi le bon fonctionnement du comité et de l'organisation en général. Il rappelle que ces rencontres sont essentielles au bon déroulement des activités de l'AELIÉS.

Mohamed Ali Ouattara Danhin reconnaît que la dernière intervention de Jeff René porte sur un sujet distinct et souhaite recentrer la discussion sur le cas de Mme Poulin. Il insiste sur la nécessité de faire avancer le dossier et précise que si Mme Poulin est en mesure de reprendre ses fonctions, elle devrait le faire rapidement, compte tenu de l'importance de ses tâches, notamment sur le plan financier. De plus, il souligne que dans son dernier courriel, Mme Poulin demande une réponse du comité RH avant le 5 mars afin de pouvoir se préparer en conséquence.

Nicolas Noah Bissemi propose que le comité RH traite directement avec la présidence de l'AELIÉS pour ce dossier, rappelant que les employés relèvent de l'employeur. Il demande ensuite un point d'ordre, soulignant la nécessité de recentrer les échanges sur les décisions à prendre. Il précise que les discussions à caractère informatif pourront être abordées ultérieurement dans la section varia.

Xavier-Philippe Légaré, président de l'assemblée, met fin à la discussion en précisant que la gestion des employés peut se faire en arrière-plan. Cependant, il souligne que si le comité RH envisage d'appliquer des sanctions, il serait pertinent d'ajouter un point spécifique à l'ordre du jour du prochain CA.

Angélique Rouvière, directrice de la Chaire publique, demande si la réunion avec le comité RH est toujours prévue pour le 26 février 2025.

Jeff René insiste sur l'importance de la présence des employés, car des points essentiels seront abordés. Il soulève la question de savoir si la rencontre peut se tenir en l'absence de certains employés ou s'il serait préférable de la reprogrammer.

Xavier-Philippe Légaré suggère à Angélique Rouvière de vérifier ses courriels pour confirmer la tenue de la rencontre.

6. AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

6.1 Plan d'action 2024-2025 et fin de mandat

Prise de parole : Mohamed Ali Ouattara Danhin

Le comité exécutif prévoit de présenter un document récapitulatif sur l'avancement de son mandat pour l'année 2024-2025 avant le prochain CA. Ce rapport mettra en lumière les réalisations, les éléments non complétés ainsi que les recommandations pour le prochain comité exécutif.

Xavier-Philippe Légaré ajoute qu'il est important de déposer le document dès qu'il sera prêt afin que les membres du conseil d'administration puissent le consulter à l'avance et en discuter lors de la prochaine réunion du CA.

6.2 Organisation des élections générales 2025-2026

Résolution n°6

Que soit adopté le budget de 5000\$ CAD pour les élections générales 2025.

Proposée par : Jeff René

Appuyée par : Giresse Mpey Llimi

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Prise de parole : Nicolas Noah Bissemi

Le montant alloué couvrira les dépenses liées à (voir documents dans Basecamp) :

- Le personnel électoral
- La plateforme de vote
- Les visuels promotionnels (flyers, affiches, etc.)
- Les vidéos promotionnelles
- Les collations (boissons, nourriture)
- La location de la salle de l'Université 250\$ à 1000\$ (2^e soirée)

Xavier-Philippe Légaré demande s'il y a des différences majeures par rapport à l'an dernier.

Nicolas Noah Bissemi précise qu'il n'y a pas de changement significatif, mais que le montant inclut une marge de manœuvre pour faire face aux imprévus.

Jeff René demande si c'est possible d'utiliser l'espace qu'il y a à la Chaire publique où le matériel y est.

Nicolas Noah Bissemi répond en disant que la forme des élections prendra la même forme que les conférences offertes par la Chaire publique soit sur la crise du logement ou sur l'immigration. De ce fait, le local de la Chaire publique ne sera pas suffisamment grand pour accueillir 20 personnes et plus. Mr. Bissemi précise ensuite que la Chaire publique est très impliquée sur le volet logistique.

7. AFFAIRES FINANCIÈRES

7.1 Budget organisation de la 6^e journée interdisciplinaire de la recherche

Résolution n°7

Que soient adoptés les montants de 1533\$ CAD pour le traiteur et 1500\$ CAD pour les prix des étudiants dans le cadre de la 6^e Journée interdisciplinaire de la recherche.

Proposée par : Alexia Falle

Appuyée par : Sabrina Grenier

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Mutombo-Joanna Mbuya, coordonnatrice à la recherche de l'AELIES, présente les principales dépenses liées à la Journée de la recherche, dont deux dépassent 1000 \$:

- Nourriture : 1533 \$
- Prix pour les étudiants : 1500 \$

Elle invite les membres à consulter le plan budgétaire disponible sur Basecamp pour plus de détails.

Mme Mbuya souligne également qu'elle a obtenu des commandites, notamment 500 \$ du FESP, ce qui permet de réduire le montant demandé à l'AELIÉS pour l'événement.

Résolution n°8

Que deux montants de 2500\$ soient alloués pour le déplacement et l'hébergement de deux conférencières dans le cadre du colloque international sur l'internationalisation des universités.

Proposée par : Jeff René

Appuyée par : Alexia Falle

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Prise de parole : Mutombo-Joanna Mbuya

Étant un colloque axé sur l'internationalité, l'événement accueillera des intervenants de haut niveau en provenance de divers pays, notamment la Chine et la République internationale du Congo.

La somme demandée servira à couvrir les frais de déplacement et d'hébergement des conférenciers. Toutefois, la contribution accordée sera fixe, et toute dépense excédentaire sera assumée par la conférencière.

7.2 Bourse Présidence AELIÉS par Intérim

Résolution n°9

Proposition initiale

Que soit accordée une compensation supplémentaire, la bourse de la présidence, au président par intérim de l'AELIÉS en raison de la double charge de responsabilité au sein du comité exécutif.

Proposée par : Mohamed Ali Ouattara Danhin

Demande d'intervention : Sabrina Grenier

Proposition amendée

Que soit accordé une compensation boursière supplémentaire au président par intérim de l'AELIÉS équivalente à 50% de la bourse donnée au poste de présidence et 50% au reste du comité en raison du partage des tâches et ce, rétroactivement, depuis la démission du président sortant, Steeve Jéromet Mayoulou.

Proposée par : Jeff René

Demande de vote : Anna Maïmouna Sohima KONE

Vote sur la proposition sur la proposition amendée :

Pour : 3

Contre : 1

Abstention : 3

Amendement adopté à l'unanimité

Prise de parole : Mohamed Ali Ouattara Danhin

Depuis la démission du président sortant, Mohamed Ali Ouattara Danhin assume l'intérim de la présidence ainsi que la coordination aux finances. Dans un souci de transparence, il demande au CA d'autoriser une compensation boursière équivalente à celle de la présidence, rétroactivement à partir du départ du président sortant.

Xavier-Philippe Légaré demande le montant exact de cette compensation. M. Ouattara Danhin répond en précisant l'entièreté de la bourse de la présidence.

Jeff René félicite M. Ouattara Danhin pour son travail, son dynamisme et son leadership collaboratif.

Sabrina Grenier, selon sa compréhension, souligne que les dossiers prioritaires relèvent de la présidence, tandis que les autres tâches sont partagées entre les membres du comité exécutif. Elle propose de diviser une partie de la bourse entre ces membres, plutôt que de l'attribuer en totalité à M. Ouattara Danhin.

Xavier-Philippe Légaré considère cette proposition pertinente et demande si les tâches ont bien été réparties au sein de l'équipe.

Jeff René acquiesce et suggère que, si les tâches ont été distribuées, la bourse de la présidence soit partagée entre les membres du comité exécutif selon un pourcentage.

Nicolas Noah Bissemi intervient pour demander un point d'ordre, précisant que la décision du CA devrait être fondée sur un rapport détaillé du partage des tâches. Il insiste pour que le comité exécutif se prononce sur la répartition des responsabilités.

Xavier-Philippe Légaré soutient cette approche pour garantir une décision éclairée.

Linda Wong, coordonnatrice aux affaires externes, souligne qu'elle assume des tâches supplémentaires depuis le départ de la coordonnatrice aux affaires pédagogiques et du coordonnateur aux affaires institutionnelles. Elle gère plusieurs dossiers et rédige les procès-verbaux des réunions du CA et de l'AGA. Elle précise toutefois qu'elle ne s'implique pas pour l'argent, mais pour assurer le bon fonctionnement de l'AELIÉS.

Xavier-Philippe Légaré rappelle qu'une situation similaire s'est produite il y a deux ans, lorsque quatre membres du comité exécutif avaient assumé les tâches des trois postes vacants. À l'époque, le CA avait approuvé le partage des bourses vacantes entre les membres actifs. Il insiste toutefois sur la nécessité de ne pas surcharger les officiers et de respecter la charge de travail prévue par les règlements.

Mutombo-Joanna Mbuya soutient la reconnaissance du travail supplémentaire effectué, tout en précisant qu'elle accepterait aussi une décision du CA allant dans un autre sens.

Jeff René propose un amendement :

- 50 % de la bourse de la présidence serait attribuée à la présidence par intérim
- L'autre 50 % serait divisé entre les officiers suivants :
 - Coordinatrice aux affaires internes et associatives
 - Coordinatrice à la recherche
 - Coordinatrice aux affaires externes

Xavier-Philippe Légaré demande si cette mesure serait rétroactive au départ du président sortant ou applicable à partir d'aujourd'hui.

Jeff René répond qu'elle s'appliquerait de manière rétroactive.

Nicolas Noah Bissemi souligne que certains membres pourraient ne pas être à l'aise de percevoir cette compensation. Il suggère qu'ils aient la possibilité de rediriger leur part vers des organismes comme la Table du pain.

Jeff René rappelle que la coordination aux affaires financières et au développement n'était pas en faveur d'assumer seule toutes les tâches de la présidence, préférant une approche collaborative. Il demande donc au comité exécutif de préciser officiellement la répartition des tâches. En l'absence de réponse claire, il considérera que Mohamed Ali Ouattara Danhin assume l'intégralité des fonctions de la présidence.

Mutombo-Joanna Mbuya précise que le comité exécutif n'a pas formalisé de procédure stricte de partage des tâches, mais que les membres ont fonctionné sur la base d'un traitement des dossiers selon les besoins. Elle insiste sur le fait que tous les officiers travaillent conjointement pour assurer la continuité des activités de l'AELIÉS.

Sabrina Grenier soulève qu'un courriel aurait été envoyé à l'Université indiquant que l'intérim de la présidence ne serait pleinement effectif qu'à partir de mi-mars. Elle s'interroge donc sur la pertinence de rendre la bourse rétroactive à une date antérieure et propose de revoir la répartition de la bourse en ajustant les pourcentages.

Xavier-Philippe Légaré répond qu'il n'a pas connaissance de ce courriel et émet l'hypothèse qu'il pourrait contenir une erreur. Il rappelle que le CA est libre d'adopter autant d'amendements que nécessaire pour ajuster la répartition de la bourse en fonction des informations disponibles.

7.3 Production des états financiers

Prise de parole : Mohamed Ali Ouattara Danhin

Dans l'optique de rattraper le retard accumulé dans les bilans financiers, le comité exécutif annonce que la firme comptable Mallette a accepté d'épauler l'AELIÉS dans la production des états financiers, avant leur soumission à l'audit. Cette collaboration devrait débuter au cours de la semaine du 3 février 2025.

Mohamed Ali Ouattara Danhin rappelle que le CA a déjà voté un budget destiné aux honoraires professionnels sous forme de contrats de service. Dans les prochains jours, des informations essentielles seront transmises à la firme afin de formaliser leur engagement et d'obtenir une soumission officielle.

Xavier-Philippe Légaré salue cette initiative et insiste sur l'importance de présenter la soumission au CA dès qu'elle sera prête.

Jeff René demande si le recours à la firme vise à compenser l'absence de Mélanie Poulin avant son retour ou si elle servira à l'épauler une fois de retour, puisqu'elle est sur le point de reprendre ses fonctions.

Mohamed Ali Ouattara Danhin précise que Mme Poulin se chargera des états financiers de l'audit 2023, tandis que la firme externe s'occupera de l'audit 2024. Cette répartition allège sa charge de travail, d'autant plus qu'elle maîtrise bien les activités de 2023, contrairement à 2024 où elle était absente pendant une longue période. Son retour anticipé est bénéfique, car elle pourra guider la firme comptable dans le processus.

Xavier-Philippe Légaré souligne que l'embauche de la firme est une solution appréciée pour combler le retard critique dans les bilans financiers.

Nicolas Noah Bissemi rappelle que la gestion des dossiers financiers représente une charge de travail considérable. Pendant deux ans, Mme Poulin a accumulé un retard dans les conciliations bancaires. De plus, en occupant également un poste à la réception, elle n'a pas pu tout mettre à jour.

Simon Rodrigue Ngos recommande une réflexion approfondie sur la gestion du retour de Mme Poulin et l'intégration de la firme comptable afin d'optimiser les ressources et d'éviter des coûts supplémentaires.

8. CHAIRE PUBLIQUE

Prise de parole : Angélique Rouvière

Angélique Rouvière dresse un bilan global de la conférence *L'immigration aujourd'hui : entre défis, opportunités et retournements d'un monde globalisé*. L'événement a comptabilisé 128 inscriptions, avec une forte présence en personne et quelques participants en ligne. Elle remercie les collaborateurs, en particulier le comité exécutif, pour leur implication et l'organisation de la conférence.

Sabrina Grenier pose ensuite une question concernant la Chaire publique, demandant si une autre séance de photos de finissants est prévue avant la fin de l'année, en raison des nombreuses demandes reçues à ce sujet.

Angélique Rouvière confirme que le comité de la Chaire publique se réunira le 26 février 2025 afin de discuter de l'organisation de cet événement prévu à partir du 18 mars 2025. Elle précise également avoir reçu plusieurs courriels sur cette question et indique que l'équipe, en collaboration avec l'attachée aux communications, mettra en place un filtre d'éligibilité pour l'inscription des participants.

Résolution n°10

Qu'un montant de 1500\$ soit accordé à la Chaire publique pour financer le Cocktail Horizon Perspective en collaboration avec le REMDÉI.

Proposée par : Jeff René

Appuyée par : Simon Rodrigue Ngos

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Jeff René présente le partenariat entre la Chaire publique et le Cocktail Horizon Perspective, un événement propulsé par le REMDÉI. Il demande au CA d'autoriser la Chaire publique à devenir un partenaire financier de cette activité.

Angélique Rouvière précise que la Chaire publique avait fait la demande d'ajouter ce point à l'ordre du jour du CA d'aujourd'hui. Cependant, en raison des retards accumulés, Mohamed Ali Ouattara Danhin n'a pas eu le temps de traiter le courriel contenant les documents liés au partenariat, notamment le budget et les commandites. Elle expose deux options : créer une ligne budgétaire spécifique pour cet événement en s'assurant que des fonds soient disponibles, ou passer par le comité de Bourses, subventions et commandites (BSC).

Jeff René insiste sur l'importance de ce partenariat pour les étudiants, particulièrement en matière de réseautage. Il questionne la nécessité de passer par le comité BSC, estimant qu'une collaboration directe entre la Chaire publique et le REMDÉI serait plus simple.

Nicolas Noah Bissemi propose que le CA se prononce sur l'attribution de cette subvention, étant donné que la Chaire publique ne dispose pas d'une enveloppe budgétaire dédiée aux commandites.

Jeff René précise qu'il espère que la Chaire publique pourra contribuer à hauteur de 1000 à 1500 \$ à cet événement.

9. COMITÉ, COMMISSIONS, CONSEILS

Prise de parole : Giresse Mpey Llimi

M. Mpey Llimi demande s'il est possible de mettre à jour la liste des membres des comités, commissions et conseils, ainsi que les places disponibles pour l'implication.

Nicolas Noah Bissemi répond qu'il s'en chargera en collaboration avec l'attachée aux communications.

10. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain conseil d'administration ordinaire sera le 19 mars 2025

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n°11

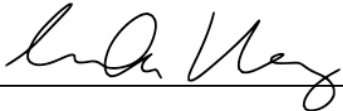
Que soit levée l'assemblée CAE à 21h15.

Proposée par : Sabrina Grenier

Appuyé par : Alexia Falle

Pas de demande de vote

Fin de la séance du conseil d'administration extraordinaire à 21h15.



Linda Wong
Secrétaire général par intérim



Mohamed Ali Ouattara Danhin
Présidence par intérim